

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

Réception des élus d'Outre-mer

Mardi 21 novembre 2023, hôtel de Lassay

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président de la Délégation aux Outre-mer,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Mesdames et messieurs les maires et présidents d'associations
départementales et territoriales des maires,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, messieurs,

Il y a un an, je vous recevais pour la première fois de la législature à l'hôtel de Lassay et c'est avec plaisir que je vous retrouve cette année, c'est avec fierté que je vous vois tous ensemble, élus locaux des Outre-mer et représentants nationaux réunis.

Comme l'an dernier, j'ai tenu à ce que vous puissiez venir à l'Assemblée nationale pendant cette semaine du congrès de l'Association des maires de France. Les Outre-mer sont à bien des titres l'incarnation de l'universalité française à laquelle nous sommes tant attachés, car elle permet d'associer toutes nos diversités. Et vous me savez soucieuse de défendre nos valeurs républicaines.

En tant que maires, je sais que vous faites vivre au quotidien ces principes démocratiques, sans lesquels nous ne pourrions vivre libres et égaux en droits.

En outre, et vous ne le savez que trop bien, la crise climatique s'est aggravée et les catastrophes naturelles frappent de plus en plus souvent, de plus en plus intensément, nombre de nos concitoyens. Je voudrais d'abord avoir un mot pour nos compatriotes et nos élus qui, ces derniers mois, ont courageusement fait face au cumul d'événements dramatiques : je pense à la Guadeloupe, frappée par l'ouragan Tammy en octobre ; aux îles polynésiennes, qui ont connu des inondations comme récemment dans l'Hexagone ; à la Nouvelle-Calédonie, aux prises avec de vastes incendies depuis juin, et en ce moment encore sur l'île des Pins ; et enfin aux habitants de Mayotte, qui vivent une crise de l'eau sans précédent, dont la sécheresse, certes historique, n'est pas la seule cause.

Heureusement, l'année écoulée a aussi apporté son lot de bonnes nouvelles : je voudrais ainsi féliciter devant vous Davy Rimane pour son élection à la présidence de la délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale. J'en profite pour saluer le travail effectué par votre prédécesseur, Moetai Brotherson, qui a quitté ses fonctions du fait de son élection comme président de la Polynésie française en avril dernier. Je sais, cher Davy, que la tâche qui vous attend ne sera pas de tout repos au regard de l'actualité de votre délégation.

Vous savez que pour moi, les Outre-mer ne sont pas le sujet des seuls parlementaires ultramarins. De la même manière que tous les députés ultramarins sont impliqués dans l'ensemble des problématiques nationales, les députés de l'Hexagone le sont pour les Outre-mer. D'ailleurs, le Président Rimane le sait mieux que quiconque : la moitié des députés de sa délégation ne sont pas ultramarins. C'est grâce à ce travail mené ensemble que nous veillons à prendre en compte la diversité des situations ultramarines dans l'élaboration des textes législatifs.

J'ai donc voulu vous recevoir, mesdames et messieurs les maires, pour vous dire à nouveau qu'à travers moi, tous les députés sont engagés à vos côtés, pour voter la loi la plus adaptée à vos réalités.

Des textes d'initiative parlementaire sont en navette avec le Sénat, comme la proposition de loi du député Serva visant à renforcer la continuité territoriale en Outre-mer, votée à l'unanimité en première lecture à l'Assemblée nationale. Et nous savons à quel point les enjeux de continuité sont essentiels pour vos administrés. J'y serai attentive.

D'autres propositions de loi sont en cours d'étude et je sais que votre délégation, monsieur le Président, ne manquera de travailler aux suites des rapports d'informations relatifs à l'autonomie énergétique et alimentaire des Outre-mer.

Il faut également saluer la qualité du travail réalisé par la commission d'enquête chargée d'étudier et d'évaluer l'ensemble des mécanismes qui concourent au coût de la vie Outre-mer. À l'Assemblée nationale, sa mise en place a été votée à l'unanimité. Le rapport a été présenté à la délégation le 8 novembre dernier.

Même s'il ne représente qu'un dixième des dépenses publiques dans vos collectivités, je souhaite encore faire le point sur le budget de la mission Outre-mer, qui cette année encore, est en hausse : il augmentera de 5 % en 2024, soit 115 millions d'euros supplémentaires, pour s'établir à 2,7 milliards d'euros. Ainsi pourront donc être mises en œuvre certaines mesures issues du comité interministériel aux Outre-mer de juillet 2023, avec des crédits en faveur du logement, de l'accès à l'eau, de la protection de l'environnement, mais aussi des aides à la mobilité, un soutien au développement et à la création d'emplois, sans oublier l'accompagnement des collectivités territoriales.

Enfin, au cours de l'année qui vient de s'écouler, une attention particulière a été consacrée à la Nouvelle-Calédonie, à travers le Groupe de contact constitué l'été dernier.

Pour nourrir ces travaux et la diffusion d'une certaine « culture des Outre-mer », il faut d'abord que l'histoire et la culture ultramarines soient pleinement présentes au Palais-Bourbon. Après une salle Aimé-Césaire qui a été inaugurée en 2022, j'ai eu l'honneur d'inaugurer la salle « Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou » le 12 avril 2023 et, par-là, de rendre hommage aux deux signataires des accords de Matignon, le 26 juin 1988.

Mais les Caraïbes aussi ont été à l'honneur, avec, sur votre proposition cher Giovanni William, la remise de la médaille de l'Assemblée nationale à Euzhan Palcy. Titulaire d'un Oscar d'honneur, d'un César et d'un Lion d'argent à la Mostra de Venise, elle compte parmi ces Ultramarins qui font la renommée de notre pays à l'étranger et doivent être davantage reconnus en France. Je continuerai à y veiller.

En 2024, nous commémorerons les 230 ans de la première abolition de l'esclavage, en 1794 : cet anniversaire donnera lieu à une cérémonie ainsi qu'à une exposition de documents exceptionnels sur la traite, l'esclavage et leurs abolitions. En juin nous célébrerons le Débarquement et la Libération, sans négliger l'apport des Ultramarins à la victoire finale sur l'idéologie raciste des nazis.

En plus de la loi et de nos travaux, je continuerai de me déplacer Outre-mer, comme je le fais à travers l'Hexagone. À l'invitation des députés Davy Rimane et Jean-Victor Castor, et accompagnée du Président André Chassaigne, j'ai eu le plaisir de me rendre en Guyane en décembre dernier, à la rencontre des élus, des habitants et de tous ceux qui font la Guyane. Je n'oublierai pas de sitôt Camopi, Saint-Laurent-du Maroni, ni la place des Palmistes à Cayenne, où j'ai pu rendre hommage à l'apport décisif de ce territoire à l'histoire de notre République, devant la statue de Félix Éboué. C'était la seconde fois que je me rendais sur ce territoire, mais la première en tant que Présidente de l'Assemblée nationale.

Et je compte poursuivre en me rendant, en janvier prochain, dans l'océan Indien, où vivent presque un million deux cent mille de nos compatriotes. Ce sera une nouvelle occasion d'examiner de près les problématiques, mais aussi les opportunités que recèlent nos Outre-mer.

Mesdames, messieurs, nous serons d'accord pour dire qu'être maire, c'est exercer l'un des plus beaux mandats de la République. Être maire outre-mer, c'est aussi exercer l'un des plus difficiles.

Pour connaître vos territoires et leurs réalités, je le dis sans flagornerie : vous êtes confrontés à des défis nombreux, avec une intensité et une difficulté qui dépassent celles auxquelles sont confrontés vos homologues de l'Hexagone.

Qu'il s'agisse de sécurité, de développement, d'habitat, de transition écologique, d'intégration, de santé, les enjeux sont souvent vertigineux et vous, les maires, les élus locaux, êtes de plain-pied dans l'action.

Le grand chantier institutionnel qui s'ouvre à nous le montre. Je sais que le Président de la République sera attentif aux souhaits et propositions des populations ultramarines et de leurs élus.

Mesdames, messieurs, l'Assemblée ne peut être pleinement nationale que si tous les territoires de la République s'y sentent à leur place. Cette maison est la vôtre et je souhaite que vous vous y sentiez chez vous.

Je vous souhaite une excellente soirée et cède volontiers la parole à M. le président de la Délégation aux Outre-mer.

Je vous remercie.